



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 53201

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement sur le nombre de personnes, fonctionnaires et contractuels, qui ont bénéficié en 2008 de plans de formation professionnelle continue, tant au sein de son ministère que des administrations et services en dépendant.

Texte de la réponse

Le ministre chargé des relations avec le Parlement tient à préciser qu'il ne dispose d'aucun service administratif et technique. Il est rattaché, pour sa gestion, aux services du Premier ministre qui lui affecte les personnels de soutien (secrétariats et huissiers notamment) nécessaires à l'activité du cabinet. Ces agents appartiennent majoritairement aux catégories B et C de la fonction publique. En 2008, aucune formation n'a été demandée par les membres du cabinet. S'agissant de la formation des personnels de soutien, 7 agents (un agent de catégorie B et 6 de catégorie C) ont bénéficié de 9 actions, représentant 35 jours de formation continue pour un coût pédagogique total de 7 102 euros. Toutes ces formations étaient inscrites au plan de formation.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53201

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2009, page 6067

Réponse publiée le : 15 septembre 2009, page 8869